

Au Conseil communal de Lausanne

Interpellation :

Gestion lacunaire des cabanons de Vidy - L'heure des comptes a sonné

Après une interpellation au Conseil communal, un courrier auprès du SDT et une interpellation au Grand Conseil, la saga a pris fin par l'arrêt des travaux et la remise en état du terrain en zone agricole à Rovéréaz. Les rigueurs de cet hiver n'ont pas empêché la remise en l'état de ce site de destiné au Roms occupant les jardins de Vidy. Au seuil de l'été, le contribuable est en droit de savoir quels ont été les coûts de cette mauvaise opération. Les différents services sont sans doute en possession de cette douloureuse facture pour les travaux effectués.

Mes questions à la Municipalité sont les suivantes :

1. Quel a été le coût :

- des opérations sur la terre végétale et le tout-venant ainsi que de la remise en herbe du site ?
- de la pose et de la dépose de barrières fermant le site ?
- de la pose et de la dépose des installations sanitaires, de l'eau courante et de l'électricité ?
- de la dédite des modules Portakabine ?

2. Quel service était responsable de la gestion de ce dossier et sur quels comptes ces travaux seront-ils imputés ?

Lausanne le 8 mai 2012

Pierre Oberson
Conseiller communal

